
VILLE d'HAZEBROUCK

OBJET

N°2023/133

COMMANDE PUBLIQUE (1.1)

Marché n°23AC005_VB : Accord cadre à bons de commande – Prestations de service en matière de restauration municipale (scolaires, crèche, adultes, personnes âgées) appel d'offres ouvert



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
des Délibérations du Conseil Municipal
d'HAZEBROUCK**

SEANCE DU MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2023

L'An deux mille vingt-trois, le vingt septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire et sur la convocation faite par lui le douze septembre deux mille vingt-trois.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 35

Présents : 29 Absents ayant donné pouvoir : 5 Absent : 1

PRESENTS : M. Valentin BELLEVAL, Maire,
M. GRIMBER, Mme DORMION-ROUSSEZ, Mme FLORQUIN-BLONDEL,
M. DUHOO, Mme BRISBART, M. Gaël DUHAMEL, Mme SAUZEAU,
Mme SCHERRIER,
Adjoints,

Mme FERLIN, M. FIOEN (arrivé à 19H17, prend part au vote à compter de la question n°2023/119) Mme DELECOEUILLERIE, M. DELVA,
M. Philippe DUHAMEL,
Conseillers Municipaux Délégués,

Mme NUNS, Mme PATOUX, Mme ANDRE, M. LECLERCQ, M. MEIRLAND,
M. DEVOS, Mme SCHOONHEERE, M. SOOTS, M. TIBERGHIEU,
Mme DEPELCHIN, M. COTTE, M. DECOOPMAN, Mme BELVAL, Mme DAUCHEZ, Mme REYNAERT,
Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

M. DENTENER	qui a donné pouvoir à Mme FERLIN
Mme BOUQUET	qui a donné pouvoir à M. GRIMBER
M. BURGHELLE	qui a donné pouvoir à Mme FERLIN
Mme LIONET	qui a donné pouvoir à Mme DEPELCHIN
M. PERLEIN	qui a donné pouvoir à Mme DAUCHEZ

ABSENT :

M. DEBAECKER

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de Séance : Monsieur Adrian MEIRLAND

En date du 24 mai 2023, la ville d'Hazebrouck a publié un Avis d'Appel relatif à un accord-cadre à bons de commande ayant pour objet des prestations de restauration municipale (scolaires, crèches, adultes, personnes âgées) sur les sites du BOAMP, JOUE ainsi que sur le profil acheteur : www.marchessecurises.fr.

Cette consultation a été lancée en utilisant la procédure de l'appel d'offre ouvert conformément aux articles R.2162-1 à 6 ; R.2162-13 à 14 ; R.2124-1 et R.2161-2 à 5 du Code de la Commande Publique. L'accord-cadre est conclu sans montant minimum annuel mais avec un montant maximum annuel s'élevant à 500 000 € HT.

Le présent accord-cadre est passé pour une durée de 12 mois à compter du 1er décembre 2023. Il pourra être reconduit 3 fois, par reconduction expresse, pour une durée identique aux mêmes charges, clauses et conditions.

A l'issue de la date de remise des offres fixée au 30 juin 2023 avant 23H30, il a été réceptionné pour ce marché public 2 plis dématérialisés dans les délais.

Le rapport d'analyse des offres a été présenté à la Commission d'Appel d'Offres, réunie en date du jeudi 7 septembre 2023 ; cette dernière a émis un avis favorable pour retenir l'offre de la société Mille et Un Repas du Nord, SAS Trois Mille et Un Repas, sise 7 bis avenue de la Créativité, 59650 VILLENEUVE D'ASCQ, comme offre économiquement la plus avantageuse.

Il est ici précisé que les dépenses sont inscrites au budget 2023 aux imputations budgétaires 6042 et/ou 60623.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL :

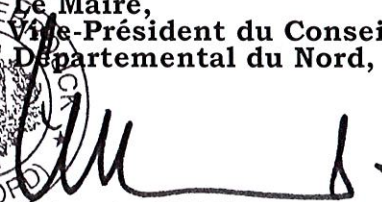
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à conclure et signer le présent accord-cadre avec le titulaire retenu par la Commission d'Appel d'Offres,

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à cet accord-cadre ainsi que les éventuelles modifications non substantielles dans le respect du Code de la Commande Publique.

LE VOTE a donné les résultats suivants :

**ADOpte à L'UNANIMITÉ
(34 voix pour)**

**Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)
POUR COPIE CONFORME**

Le Maire,
Vice-Président du Conseil
Départemental du Nord,

Valentin BELLEVAL

Le Secrétaire de séance,

Adrian MEIRLAND